



# SAINT- JUDOCE

## LETTRE D'INFOS

### **MAIRIE** 02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

**Mail:** mairiestjudoce@wanadoo.fr

**Site web:** www.saint-judoce.fr

**Accueil:** Lundi, mardi,  
vendredi, samedi 10h00 à 12h00

### **URGENCES**

Un **défiбрillateur** est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

### **SANTE (Evran)**

Dr AUBRY	02 57 69 02 30
Dr DELAHAYE	02 96 27 40 56
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Diététicien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
ou	02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

### **DECHETTERIE (Evran)**

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23/11/2023 :

- ♦ Travaux - atelier technique municipal - demande de subventions au titre du fonds de concours de Dinan Agglomération et de la D.E.T.R. et D.S.I.L. ;
- ♦ Dinan - Agglomération adoption du rapport de la C.L.E.C.T. ;
- ♦ Personnel - adhésion au contrat assurance ;
- ♦ Personnel - désignation d'un référent déontologie ;
- ♦ Informations diverses ;
- ♦ Dates à retenir.



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2023.**

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Éric Échard, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Marie-Claire Cotteaux, Jérôme Nicolas, Sandra Charité, Michel Moy, Philippe Nogues.

Étaient absents excusés :

Patrick Yver pouvoir à Martial Fairier ;

Francis Portero pouvoir à Marie-Claire Cotteaux.

### **POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :**

#### **Budget - déconstruction, reconstruction de l'atelier technique municipal - demande de subvention au titre du fonds de concours de Dinan Agglomération :**

Lors du Conseil Municipal du 25 mai 2023, les élus ont attribué le marché « maîtrise d'œuvre » à l'architecte M. WIACEK pour un montant de 20.425 € HT. Le projet est actuellement à la phase Avant-Projet Sommaire. Le montant des travaux du projet est estimé à 250.000 € HT. La phase Avant-Projet Définitif sera présentée au prochain Conseil Municipal de décembre. Pour ce projet, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de solliciter une aide au titre du fonds de concours de Dinan Agglomération d'un montant de 75.000 € soit 30% du montant estimé du projet.

#### **Budget - déconstruction, reconstruction de l'atelier technique municipal - demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité a également décidé de solliciter pour son projet d'atelier technique, une aide au titre de la D.E.T.R. et de la D.S.I.L. pour un montant de 87.500 €, soit 35 % du montant estimé.

Pour ce projet les fonds propres à la commune s'élèvent à 87.500 €.

#### **Dinan Agglomération - adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées 2023 (C.L.E.C.T.) :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité a adopté le rapport de la C.L.E.C.T.

### **Personnel - adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du C.D.G. 22 (2024 - 2027) :**

La Mairie ayant la nécessité de conclure un contrat d'assurance des risques statutaires pour le personnel, le Conseil Municipal à la majorité a décidé d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à un contrat avec la société CNP Assurances et l'intermédiaire de son courtier RELYENS pour les agents CNRACL. Le contrat retenu comprend une franchise de 20 jours ferme, par arrêt en maladie ordinaire et longue, et 15 jours en CITIS, pour un taux de 7,25 %.

### **Personnel - désignation d'un référent déontologue de l' élu local :**

Le décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l' élu local et notamment l'article 1<sup>er</sup> prévoit son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> Juin 2023. Le Conseil Municipal a désigné jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026 un référent déontologue. En cas de besoin, il pourra être saisi directement de manière confidentielle par les élus.

## **INFORMATIONS GENERALES :**

### **Tempête du 1<sup>er</sup> novembre :**

M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient sincèrement Philippe NIVOL, Denis AMELOT ainsi que les bénévoles habitants de la commune et élus qui sont venus aider au dégagement des routes (arbres déracinés) après la tempête dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 2023.

### **Facture d'eau :**

Suite à des interrogations de judocéens concernant la compréhension de leur facture d'eau, la Mairie a contacté Eaux de Dinan. Dans le prochain bulletin annuel qui sera distribué en début d'année 2024, une note explicative vous sera présentée afin qu'il y ait une meilleure compréhension et analyse des factures pour les abonnés.

### **Spectacle Dinan - Agglomération :**

La commune offre gratuitement aux habitants de la commune, par tirage au sort, 10 places au spectacle « Dimanche » au théâtre des Jacobins à Dinan, le mercredi 17 janvier 2024 à 20H 30.

Les personnes intéressées par ce tirage au sort doivent remettre en mairie le coupon joint, ou téléphoner au 02 96 27 41 59, avant **le 18 décembre 2023.**

## Loi anti-gaspillage du 10 février 2020 :

Afin que la Mairie puisse choisir la solution la plus favorable à la population sur l'option d'un composteur individuel ou collectif, nous avons décidé de faire un sondage pour recueillir votre avis. Nous comptons sur vous pour y répondre rapidement (feuille jointe dans la présente feuille d'infos).

## DATES A RETENIR :

### ICI :

Dimanche 10 décembre de 14H30 à 17H00 : le Bar Associatif organise un atelier déco de Noël (réalisations en papier de récupération et goûter participatif). L'association fournissant le matériel, il sera demandé une participation de 2 € par personne aux ateliers.

Mercredi 13 décembre à 12H00 : le Club de l'amitié vous propose un repas de Noël à l'Orée du Parc à Bécherel. Adhérent 30 € - non adhérent 35 €. Réserver avant le 30 novembre au 02.96.27.55.34. (Marie-Annick) ou au 02.96.27.42.90.

Vendredi 15 décembre à 18H30 salle d'honneur : Pot d'accueil des nouveaux arrivants et des bébés 2023.

Jeudi 21 décembre à 20H00 salle d'honneur : Conseil Municipal.

Dimanche 7 janvier 2024 à 11H00 salle Le Préau : vœux du Maire.

## CHEZ NOS VOISINS :

Jeudi 30 novembre : à la Maison Intercommunale de Broons, l'association Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor propose aux agriculteurs et agricultrices qui envisagent de transmettre leur exploitation de s'informer et d'être accompagnés dans leur projet. Sur rendez-vous individuels gratuits, sur inscription auprès de Aurélie Brimbeuf soit par mail [a.brimbeuf@agriculturepaysanne22.fr](mailto:a.brimbeuf@agriculturepaysanne22.fr) ou par tél. 07.81.67.72.07. ou [p.hardy@agriculturepaysanne22.fr](mailto:p.hardy@agriculturepaysanne22.fr) ou par tél. 07.81.27.69.81.

Lundi 18 décembre à 18H30 : Conseil Communautaire à Dinan.

Novembre 2023